



# Les Archers d'Argences



## Invitation

Nous avons le plaisir de vous convier à notre concours en SALLE (2 x 18m) que nous organisons les

**21 et 22 Octobre 2023**

Cette compétition sélective pour les championnats du Calvados, de Normandie et de France se déroulera au gymnase des marronniers, Place des Marronniers à ARGENCES.

Coordonnées GPS : N- 49°07.359' O-000°10.087'

	SAMEDI Après-Midi	SAMEDI Soir	DIMANCHE Matin	DIMANCHE Après-Midi
Ouverture du greffe	13 h 15	19 h 00	7 h 45	12 h 45
Entraînement	13 h 45	19 h 30	8 h 15	13 h 15
Inspection du matériel	14 h 15	20 h 00	8 h 45	13 h 45
Début des tirs	14 h 30	20 h 15	9 h 00	14 h 00

L'entraînement se fera sur cible pendant 30 mn

Musique d'ambiance pendant les tirs



### BLASONS

Arcs classiques : Blason Ø80 pour les U11 (Poussins)  
Blason Ø60 pour les U13 (Benjamins) et U15 (Minimes)  
Blason Ø40 pour les autres catégories  
*(Blason Ø40 trispots verticaux possible si demandé à l'inscription)*

Arcs à poulies : Blason Ø40 trispots verticaux de U18 (Cadets) à Séniors 3

Arcs nus : Blason Ø60 pour les jeunes (U15 (Minimes) et U18 (Cadets))  
Blason Ø40 Scratch (de U21 (Juniors) à Séniors 3)  
*(Blason Ø40 trispots verticaux possible si demandé à l'inscription)*

**INSCRIPTIONS** U11 à U18 5€  
Autres catégories 8€ Les départs suivants sont à 6€.

*Toute inscription non décommandée à l'avance sera due (sauf cas de force majeure).*

Pour les U11, uniquement deux départs possibles : le samedi après-midi et le dimanche matin. La répartition se fera selon le règlement FFTA.

Les inscriptions sont à effectuer en ligne via le formulaire d'inscription :

<https://lesarchersdargences.fr/inscriptions-concours-salle-2023/>

Les inscriptions seront à régler sur place.

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES  
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z

Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : [secretariat@lesarchersdargences.fr](mailto:secretariat@lesarchersdargences.fr) Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>

## **RECOMPENSES**

**INDIVIDUELLES** : Aux 3 premiers de chaque catégorie

Les récompenses se dérouleront le dimanche soir vers **17h30.**

## **ARBITRES**

***Arbitre principal*** : Olivier DELIQUAIRE

***Arbitres adjoints*** : Gérard NOËL, Thomas BOISGONTIER, Hervé BOISGONTIER et Christophe OUZOUF

## **IMPORTANT**

**Tous les archers inscrits doivent se présenter au greffe munis d'au moins une des pièces suivantes :**

- La licence de la saison en cours (papier ou dématérialisée) avec photo
- Le passeport sportif avec photo récente
- Tout autre justificatif officiel d'identité
  
- Un certificat médical ou le passeport signé du médecin si « NON » précisé sur la licence

La tenue blanche ou de club est obligatoire sur le pas de tir et sur le podium lors de la remise des récompenses.

Les chaussures de sport sont obligatoires.

Les chiens sont interdits dans la salle.

## **RESTAURATION**

- Buvette et restauration sur place (sandwichs, boissons, gâteaux, ...)

## **Et comme toujours :**

**Pot de l'amitié après chaque tir.**

**La traditionnelle soupe à l'oignon est offerte le samedi soir après les tirs.**

**Toute l'équipe est impatiente de vous accueillir**

Les Archers d'Argences : Mairie, 2 Place du Général Leclerc 14370 ARGENCES  
Agrément FFTA n° 0914018 SIRET : 489 907 394 00014 APE : 9312Z

Président : Ludovic BOUET Tél. : 06.58.49.89.00

E-mail : [secretariat@lesarchersdargences.fr](mailto:secretariat@lesarchersdargences.fr) Site Internet : <https://lesarchersdargences.fr>